

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président du MAGE-UQAC, Matthieu Cox, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 11 h 12.

**2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Sur PROPOSITION de Jérémy Bouchard, APPUYÉ par Pierre-Yves Glidden:

AGO18.0327.001

Il est RÉSOLU que soient nommés Monsieur Sylvain Jomphe, comme président d'assemblée ainsi que Madame Hélène Villeneuve, technicienne en bureautique de la corporation, comme secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur PROPOSITION de David Hébert, APPUYÉ par Jérémy Bouchard:

AGO18.0327.002

Il est RÉSOLU que soit modifié l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

**4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGO 2017-10-24**

Sur PROPOSITION de David Hébert, APPUYÉ par Vincent Poirier:

AGO18.0327.003

Il est RÉSOLU que soit adopté le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 24 octobre 2017 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

**5. AFFAIRES EN DÉCOULANT**

Catherine Fortin, secrétaire générale du MAGE-UQAC, présente les affaires en décollant et explique qu'à la dernière assemblée générale, une résolution a été prise pour aller en appel d'offres pour les états financiers des trois prochaines années. Le processus est presque achevé et une présentation en conseil d'administration va suivre dans les prochains jours.

Les copies officielles des états financiers 2016-2017, présentées lors de la dernière rencontre, ont été signées par Matthieu Cox et Keven Desgagné, tel que résolu.

Finalement, il avait été demandé que les offres de postes d'instance disponibles, les communications d'officiers et les rapports d'officiers soient disponibles pour toute la communauté. Nous avons mis en ligne les postes d'instance dans la section « Emplois » du MAGE-UQAC et les communications et les rapports d'officiers sous l'onglet « Vie de campus ».

**6. RESSOURCES HUMAINES**

**6.1. ÉLECTIONS MAGE-UQAC**

**6.1.1. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES ET PRÉSENTATION DES OFFICIERS ET DES ADMINISTRATEURS ÉLUS**

Présentation des résultats des élections du MAGE-UQAC pour les officiers et administrateurs élus pour le mandat 2018-2019. Taux de participation : 7.5 % (441 répondants).

Au niveau du comité exécutif :

Pour le poste de **présidence**, a été élu :  
Keven Desgagné à 88.21 %

Pour le poste de **secrétariat général**, a été élue :  
Catherine Fortin à 90.70 %

Pour le poste de v.-p. aux affaires **étudiantes**, a été élue :  
Alexandra Fortin à 89.80 %

Pour le poste de v.-p. aux affaires **pédagogiques**, a été élue :  
Élodie Bordeaux à 90.70 %

Pour le poste de v.-p. aux affaires **externes**, a été élu :  
Olivier Plourde à 46.94 %

Au niveau du conseil d'administration :

Pour le poste d'administratrice B, a été élue :  
Chloé Gaudreault à 91.38 %

Pour le poste d'administratrice E, a été élu :  
Samuel Julien à 89.12 %

### **6.1.2. DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE**

Lecture de l'avis d'inscription.

CONSIDÉRANT que la procédure de vote pour les élections 2018-2019 du MAGE-UQAC est complétée;

CONSIDÉRANT les politiques en usage et la gestion des bulletins de vote, ainsi que le Règlement électoral et référendaire;

CONSIDÉRANT que les officiers d'élections se doivent de détruire les bulletins de vote après un délai raisonnable;

Sur PROPOSITION de Dominic Ménard, APPUYÉ par Mathieu Lévesque:

**AGO18.0327.004**

Il est **RÉSOLU** que les bulletins de vote des élections 2018-2019 du MAGE-UQAC et de tous les votes électroniques antérieurs organisés par le MAGE-UQAC soient détruits le 24 avril 2018 à 12 h.

Adoptée à l'unanimité

### **6.1.3. PROCÉDURE POUR LES ÉLECTIONS PARTIELLES DU MAGE-UQAC**

Explications par Catherine Fortin, secrétaire générale du MAGE-UQAC, concernant la procédure pour les élections partielles au niveau du conseil d'administration du MAGE-UQAC. On va procéder avec le 2-3-5 : 2 minutes de présentation, 3 minutes de questions de la part de l'assemblée et 5 minutes de délibération.

#### **6.1.3.1. ÉLECTIONS PARTIELLES POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Il n'y a personne d'intéressé par les postes d'administrateur A cycles supérieurs, et B sciences économiques et administratives ne trouvent pas preneurs.

Administrateur C : informatique mathématique, sciences appliquées et arts numériques. Jérémy Bouchard est intéressé.

Sur PROPOSITION de Jérémy Mathieu Lambert, APPUYÉ par Marie-Philip Bergeron:

**AGO18.0327.005**

Il est **RÉSOLU** que soit élu Jérémy Bouchard à titre d'administrateur C au conseil d'administration du MAGE-UQAC pour le mandat 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité

Administrateurs tout étudiant : F-G et H.

Antoine Lavigne est intéressé. Matthieu Cox est intéressé. Dena Shalaby est intéressée.

Sur PROPOSITION de Jérémy Mathieu Lambert, APPUYÉ par Marie-Philip Bergeron:

**AGO18.0327.006**

Il est **RÉSOLU** que soit élu Antoine Lavigne à titre d'administrateur F au conseil d'administration du MAGE-UQAC pour le mandat 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité

Sur PROPOSITION de Jérémy Mathieu Lambert, APPUYÉ par Marie-Philip Bergeron:

**AGO18.0327.007**

Il est RÉSOLU que soit élu Matthieu Cox à titre d'administrateur G au conseil d'administration du MAGE-UQAC pour le mandat 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité

Sur PROPOSITION de Jérémy Mathieu Lambert, APPUYÉ par Marie-Philip Bergeron:

**AGO18.0327.008**

Il est RÉSOLU que soit élu Dena Shalaby à titre d'administratrice H au conseil d'administration du MAGE-UQAC pour le mandat 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité

Les postes non comblés au conseil d'administration (A et B) le seront en conseil d'administration. Pour les postes non comblés au comité exécutif (vice-présidence aux affaires financières, vice-présidence aux affaires institutionnelles et vice-présidence aux affaires de cycles supérieurs), ils le seront en conseil central. Pour plus d'informations, il n'y a qu'à venir au bureau du MAGE-UQAC.

## **7. SECRETARIAT GÉNÉRAL**

### **7.1. RATIFICATION DES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT ÉLECTORAL ET RÉFÉRENDAIRE**

Lecture de l'avis d'inscription.

CONSIDÉRANT les textes réglementaires de la corporation, particulièrement le Règlement électoral et référendaire ;

Article 3 : Échéanciers des élections

§1. Le mode de scrutin sera adopté par le conseil d'administration, sur recommandation du conseil central, parmi l'une des options suivantes, le scrutin électronique ou le scrutin papier.

CONSIDÉRANT que les démarches pour le vote électronique sont bien établies depuis plus de 6 ans ;

CONSIDÉRANT le besoin logistique moindre sous la forme électronique et le support institutionnel déjà garanti ;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil central;

Sur PROPOSITION de Rachel Lachapelle, APPUYÉ par David Hébert:

**AGO18.0327.009**

Il est RÉSOLU que les modifications au *Règlement référendaire et électoral* soient adoptées telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité

### **7.2. RATIFICATION DU CAHIER DES POSITIONS**

Lecture de l'avis d'inscription.

CONSIDÉRANT le Cahier des positions du MAGE-UQAC et les modifications apportées à celui-ci;

CONSIDÉRANT que le MAGE-UQAC se veut d'être une association qui représente des opinions mises à jour;

CONSIDÉRANT que le MAGE-UQAC se doit de réaffirmer ses positions annuellement;

Sur PROPOSITION de Pierre-Yves Glidden, APPUYÉ par Jérémy Bouchard:

**AGO18.0327.010**

Il est RÉSOLU que soit adoptée la mise à jour du *Cahier des positions* telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité

### **7.3. PRÉSENTATION DU BILAN DE FIN DE MANDAT**

Matthieu Cox fait la présentation du bilan de fin de mandat, que le lecteur peut visualiser en Annexe A du présent document.

### **7.4. ACTUALISATION DES FONDS MAGE-UQAC**

Lecture de l'avis d'inscription.

CONSIDÉRANT que le don à la campagne n'a pas été actualisé depuis 2008 ;

CONSIDÉRANT que les besoins de la collectivité étudiante de l'UQAC ont changé depuis les dernières années, notamment en termes de développement durable, de support aux étudiants-parents et autres ;

CONSIDÉRANT la situation financière de MAGE-UQAC, soit au niveau budgétaire et au niveau de ses fonds politiques tels le FMS ;

CONSIDÉRANT que le but de la démarche est de faire plus avec moins, soit de continuer de donner et de voir même à l'augmentation de certains services offerts à la communauté par MAGE-UQAC ;

CONSIDÉRANT les recommandations du conseil central, du comité exécutif et du conseil d'administration ;

Sur PROPOSITION de Andréanne R. Gagné, APPUYÉ par Jean-Philippe Tremblay:

**AGO18.0327.011**

Il est **RÉSOLU** que soit mandatée l'équipe du MAGE-UQAC durant la période estivale 2018 pour travailler sur la répartition du don associé aux fonds de développement de l'UQAC dans le but de mettre à jour les besoins de la communauté universitaire et que soit ramenée la nouvelle forme de ce don en conseil central pour approbation finale.

Adoptée à l'unanimité

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

### **8.1. ORIENTATIONS 2018-2020**

Catherine Fortin explique que le dernier plan d'action 2016-2018 tire à sa fin. Elle présente les orientations qui seront incluses dans le plan d'action qui sera fait sur deux ans, soit 2018-2020.

- Vie étudiante
- Rayonnement associatif
- Engagement étudiant
- Ville étudiante
- Développement durable

## **9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, nous procédons à la levée de l'assemblée.

Sur PROPOSITION de Vincent Poirier, APPUYÉ par David Hébert:

**AGO18.0327.012**

Il est **RÉSOLU** que soit levée l'assemblée à 12 h 14.

Adoptée à l'unanimité

---

Hélène Villeneuve  
Secrétaire d'assemblée



## Bilan mandat 2017-18

Présenté par Matthieu Cox,  
Président

## Bilan mi-mandat

Présentation en Assemblée générale:

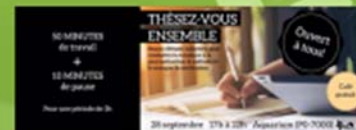
- **Souci de transparence et de continuité**
- **Informers les membres sur le travail effectué par l'exécutif conformément aux mandats qu'ils ont reçus du conseil central et du conseil d'administration**

## En quelques faits

- 32 associations de programmes et 13 clubs étudiants
- Représentations politiques sur les instances de l'UQAC (CA/CERC et autres)
- Support aux associations de programmes pour la défense de droit
- Plus de 5 000 heures accomplies par les officier.e.s pour exécuter vos priorités
- 80 000 \$ de retour de cotisation aux associations
- Environ 7 000 \$ de retour aux clubs pour leur fonctionnement
- 50 000 \$ de subvention à la vie de campus par le FMS
- 25 000 \$ de retour sur les activités du Baruqac (10 % des ventes brutes)
- Support de 7 000 \$ GOA, 50 000 \$ CEUC
- MAGE-UQAC et ses filiales c'est près de 1M \$ de masse salariale, 100 emplois étudiant.e.s et 14 temps plein.

## Vie étudiante

- Camp de rédaction
- Thésiez-vous ensemble
- 5 à 7 des président.e.s d'associations
- Support ADP suite au gain de cause
- ESH (étudiant.e.s en situation de handicap)



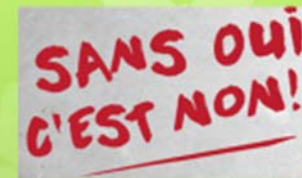
## Rayonnement associatif

- Conférences des chefs (Élections provinciales 2018)
- Élections municipales
- Études sur les stages à l'UQAC
- Rémunération des stages
- Rassemblement national académique
- AVEQ
- Visites externes
- Journées de la relève en recherche



## Engagement étudiant

- Mobilisation aux affaires pédagogiques (2 CAP)
- Face À Face des assos
- Service de garde pour septembre 2018
- Leaders engagés pour demain (LED)
- Travail pour une politique face aux violences à caractère sexuel
- Sans oui, c'est non!
- Assurance collective : nouvelle entente
- Angelot
- Évaluation de l'enseignement
- Révision du guide de politiques cycles supérieurs et pédagogiques



# Développement durable

## ● Accès Libre

- Parking Day
- Verre Eco-cup au Baruqac



### LA QUESTION RÉFÉRENDAIRE

Souhaitez-vous que l'université se dote d'un frais institutionnel obligatoire de 40 \$ par étudiant et étudiante par session durant laquelle il ou elle est inscrit(e) à l'UQAC pour un :

- Accès universel au réseau de la STS
- Accès à des vélos électriques en libre-service
- Accès à des voitures électriques en auto-partage
- Accès à des stationnements gratuits
- Accès à des navettes les soirs de F&O gratuites
- Accès à un nouveau lieu de rencontre qui le campus, open par SAGE

Ouï, Non, Abstention

LE 16 FÉVRIER, NOUS AVONS ATTEINT UN TAUX DE PARTICIPATION DE 33,56% SOIT 1206 ÉTUDIANT.E.S. TANDIS QUE LE QUORUM À ATTENDRE ÉTAIT DE 36%.

C'est le double du taux habituel de participation lors de référendum du MAQE-UQAC.



Au cours des prochains mois, les membres de l'Étudiant travailleront à concrétiser cette proposition. Attendez-vous à nous contacter pour toute question ou commentaire.



# La pièce maitresse

● **Accès Libre:** pour 40 \$/trimestre, les étudiant.e.s profiteront d'un accès universel à la STS (nouveaux circuits, vélos, voitures, stationnements), précurseur régional du développement durable.

